

# Petites Affiches lyonnaises

Gazette judiciaire

122<sup>e</sup> année - Du 22 au 28 novembre 2003 - N° 667



Jean-Pierre Demurger

## Economie

Ultra Demurger  
en redressement  
judiciaire



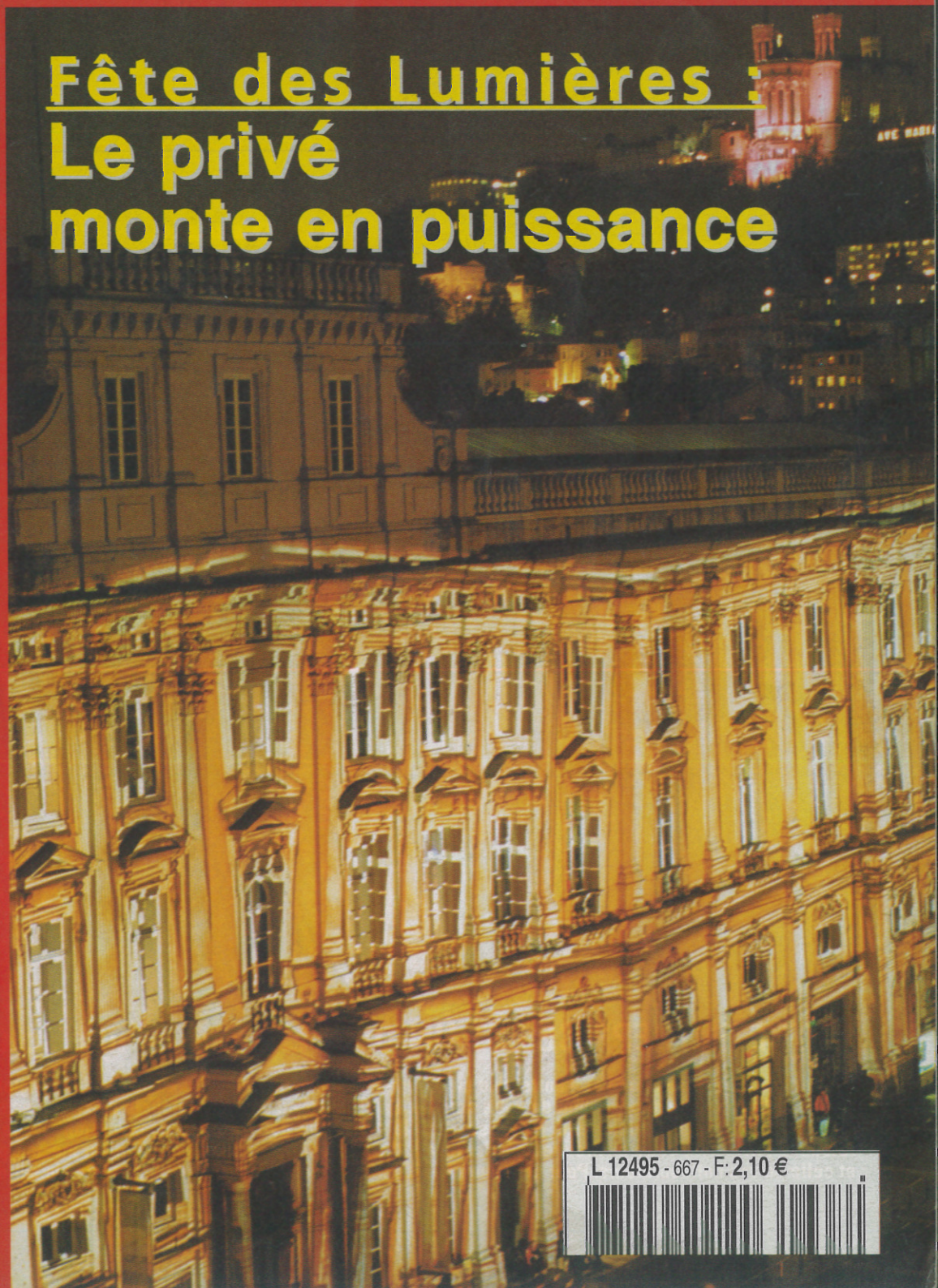
## Vie juridique

118 nouveaux  
étudiants à l'EDA



## Théâtre

Un "Opéra de  
Quat'sous" d'une  
grande richesse



# Fête des Lumières : Le privé monte en puissance

L 12495 - 667 - F: 2,10 €



## Brèves

### Finag (Villeurbanne) reprend Rémy-Barrère

La société Finag (Villeurbanne), qui réalise une dizaine de millions d'euros de chiffre d'affaires, essentiellement dans la transmission de puissance vient de reprendre la quasi totalité de l'effectif de la société stéphanoise Rémy-Barrère. Une décision du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne.

Cette société de quarante salariés fabrique de très gros engrenages. Elle prévoit en 2004 un chiffre d'affaires de 4,5 M€, pour moitié à l'export. ■

### “Zone Bourse.com” lance un nouveau concept

“ZoneBourse.com”, site Internet de conseils boursiers édité par le cabinet d'analyse technique lyonnais “Superformance”, vient de lancer un nouveau concept, celui de “Conseil boursier applicable.”

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'abord d'un système d'alerte par e.mail et/ou SMS sur toute nouvelle prise de position. Les performances relatives à l'ensemble des conseil de Zone-Bourse.com“ sont ensuite affichées sur le site et sont libres d'accès. Enfin, précise le site, *“le nombre de conseils est volontairement limité : le nombre de positions prises est fixé à l'avance”*. Le site créé par Franck Morel annonce 1,5 million

de pages et 70 000 visiteurs par mois, ainsi que 8 000 abonnés à la newsletter quotidienne. ■

### “Développements Transfontaliers” donne une nouvelle vie à “Alliance”

La société lyonnaise “Développements Transfontaliers”, filiale du Groupe Zschokke, leader du BTP en Suisse, vient de livrer le nouveau centre commercial “Alliance” d'Archamps (74) à Arizona, société américaine spécialisée dans la gestion de fonds de pension. Celle-ci, déjà propriétaire d'installations commerciales dans la région lyonnaise, notamment le long de la RN6, poursuit ainsi son implantation en Rhône-Alpes. A Archamps, avec plus de 10 000 m<sup>2</sup> de surface commerciale sur 2 niveaux, “Alliance” présente l'avantage d'être situé à 7 km du centre de Genève relié par autoroute. Les promoteurs ont réussi à attirer pour locomotive un Virgin Megastore de 2 000 m<sup>2</sup>, ainsi que d'autres enseignes telles que la Grande Récré ou Marionnaud. Au moment de l'inauguration, en ce milieu novembre, il ne restait plus qu'un seul emplacement disponible, commercialisé par Urbi et Orbi. Pour respecter les vœux des élus et emporter la décision en CDEC, il devrait être choisi dans les secteurs du non alimentaire. Cet emplacement privilégié suffira-t-il à assurer l'équilibre financier ? On se souvient que, sous l'enseigne WTC, cet élégant immeuble avait connu une faillite retentissante au début des années 90. Et c'est grâce à l'injection de 12 M€ par “Développements Transfontaliers” qu'une nouvelle chance est aujourd'hui offerte à Alliance. (J.-F. B.) ■



S.A. Baur, prix de la Dynamique artisanale.

## Trophées

### La Banque Pop et Socama récompensent les artisans

Créé il y a 26 ans, à l'initiative de la Banque Populaire et de la Socama, le Prix de la Dynamique Artisanale a été attribué lundi 24 novembre. Cette année, il a récompensé six entreprises. Dans la catégorie Innovation et qualité des produits, ce sont la société Baur (métallerie pour le bâtiment installée à Marcellin d'Azergues) et CVS (verrière soufflée à Brignais) qui ont été primés. Dans le même temps, AFC Climatisation (activité froid et climatisation à Villeurbanne) et Gérard Barithel (boucherie dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon) l'ont emporté dans la catégorie Performance commerciale, qualité de gestion, résultats à l'exportation et pertinence de la stratégie commerciale. Enfin, Crea Nature (création de parcs et jardins, à Gleizé) et Les Pierres du Beaujolais (taille et façonnage de pierres, à Saint-Jean d'Ardières) se sont vu décerner le prix de la Création d'emplois et de la qualité de formation.

Pour Alain Audouard, président de la Chambre de métiers, le Prix de la Dynamique Artisanale n'est pas une simple distinction honorifique. *“Il récompense des professionnels de qualité, qui donnent envie aux jeunes d'exercer ces métiers, souligne-t-il. A l'heure où certaines filières éprouvent de très grosses difficultés pour recruter, c'est un argument de poids, pour convaincre les jeunes et leurs familles”*. Et de citer les métiers de bouche, où les années avenir pourraient s'avérer terribles. *“De nombreux bouchers vont arriver à l'âge de la retraite et beaucoup craignent de ne trouver personne pour reprendre leurs fonds de commerce”*. ■